

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	32

DELIBERATION n°2017/05

L'An deux mille dix-sept et le mardi 24 janvier à 20 heures 00, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 17 janvier, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

Présents titulaires : M. AUSSANT, CASAUBON, SARTHE, COUROUOU, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, PAROIX, MARTIN, CARRERE, DOUX, COURTIE, MASONNAVE, CARREY, CASADEBAIG, BOUTONNET, ALBIRA, LABERNADIE, SARRAILH, SANZ, BOUSQUET, GARROCCQ, et Mmes BERGES, HELIP, TOUTU, BARRAQUE et MOULAT.

Mme MOURTEROT donne procuration à M. AUSSANT
Mme CLAVIER donne procuration à Mme BERGES
M. VISSE donne procuration à M. MARTIN
M. MOUNAUT donne procuration à M. CASADEBAIG
M. LABOURDETTE donne procuration à M. CASAUBON



Secrétaire de séance : M. ALBIRA

OBJET : CULTURE - PROJET DE CENTRE D'ART ET DE CULTURE DE LA VALLEE D'OSSAU

RAPPORTEUR : Jacques BOUTONNET, Vice-Président

Le projet de Centre d'Art et de Culture de la Vallée d'Ossau prend son origine dans la volonté de la Communauté de communes de restructurer l'ancienne école publique d'Iseste pour y installer l'École de musique de la vallée d'Ossau. Notre Communauté soutient le fonctionnement de l'association depuis sa création dans le cadre d'une convention tripartite avec le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques. L'enseignement est assuré sur des sites dispersés : locaux mis à disposition par les communes de Laruns et de Louvie-Juzon et bâtiments provisoires sur le site Thyssenkrupp, financés par notre budget propre.

Les réflexions engagées par la commission culture/patrimoine, en collaboration avec l'association de l'École de musique et la Mairie d'Iseste, conduisent à proposer un aménagement compatible à d'autres aspects de l'activité artistique et permettant une utilisation partagée, dans l'objectif d'une utilisation raisonnée des fonds publics. C'est le sens du projet de Centre d'arts et de culture.

Sa réalisation a été confiée au cabinet d'architecture ACTA par délibération en date 8 mars 2016.

Cet équipement visera une quadruple dimension :

- La créativité des acteurs locaux, fondée sur la vitalité du tissu associatif, l'éclectisme, les artistes du territoire. Il favorisera les échanges entre le monde associatif, les milieux culturels et artistiques, les habitants de la vallée.
- L'offre d'éducation artistique et culturelle auprès des différents publics visant à l'égalité des chances pour les habitants et à l'égalité d'accès aux services et à la culture.
- La promotion de la culture et du patrimoine ossalois, pour tous les publics, intégrant la pratique et la transmission de la langue béarnaise et une dimension transfrontalière.
- Une vitrine culturelle clairement identifiée auprès des habitants et des visiteurs.

Le choix de l'ancienne école publique d'Iseste est un atout par sa situation géographique, au cœur de la vallée d'Ossau et au point de rencontre des itinéraires nord-sud et est-ouest. Cet avantage indéniable favorisera l'accessibilité des publics de tous les villages et des territoires voisins. Il contribuera aussi à la revitalisation d'un centre bourg par la rénovation de son ancienne école.

L'équipement, d'une surface de 444 m², répondra à la diversité de la demande d'activités et des projets, afin d'accueillir des initiatives artistiques variées et compatibles. Dès son ouverture, il regroupera l'enseignement musical sur un site unique : accueil centralisé des publics, meilleure organisation pédagogique, locaux adaptés à l'enseignement et au travail d'ensemble. Les aménagements sont pensés dans une capacité d'ouverture à d'autres aspects de l'activité artistique et permettant une utilisation partagée.

Au Rez-de Chaussée

- Le Parvis, ancienne cour de l'école, sera aménagé en lien avec la vie du centre-bourg et permettra l'accessibilité des publics et des élèves.
- L'Espace de travail. Le porche desservira les deux niveaux, rez-de-chaussée et étage (escalier existant et création d'un ascenseur). Lieu d'accueil du public, point d'information et espace de travail des différents utilisateurs, il aura une fonction de centralité valléenne, de mise en réseau et de résonance de la vie culturelle ossaloise.
- Le Préau, espace des animations : salle d'audition de l'école de musique et de musique d'ensemble, salle de répétition des ensembles musicaux, chanteurs et chorales, expositions temporaires, rencontres d'auteurs dans le cadre de la lecture publique.
- La Salle de classe : salle d'enseignement artistique avec la possibilité d'utilisations complémentaires compatibles : salle de formation musicale, accueil possible d'autres enseignements artistiques (théâtre, ateliers d'écriture).

A l'étage

- Quatre 4 box ayant une fonction d'enseignement musical individuel ou par tout petit groupe. D'autres enseignements artistiques y seront possibles (dessin, arts plastiques).
- Les Ateliers consacrés à l'enseignement pédagogique : salle d'éveil musical, ateliers scolaires et périscolaires.

A l'issue de la 1^{ère} partie de la mission du cabinet, sur la base du programme et des esquisses présentées, le montant prévisionnel des travaux s'élève à 623 134 € hors taxe. L'enveloppe définitive pourra être révisée à la remise de l'avant-projet-sommaire envisagée pour la fin février 2017. Le coût indiqué ne prend pas en compte, à l'heure actuelle, les équipements mobiliers et matériels, ni les aménagements extérieurs.

Le début des travaux est envisagé pour l'automne 2017 et permettra ainsi une ouverture en septembre 2018.

Le rapport entendu,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

APPROUVE le projet d'investissement sur la base d'un coût d'objectif de 623 134 € hors taxe,

ARRETE le plan de financement du projet,

SOLLICITE les subventions d'investissement les plus élevées possibles des partenaires ci-après :

- Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques
- Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine
- Europe
- Etat dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux
- Parc national des Pyrénées
- Réserve parlementaire

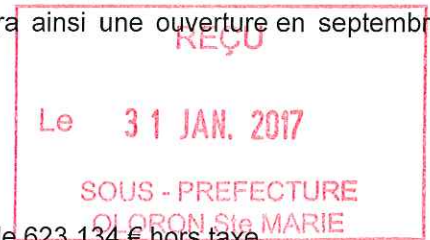
PREVOIT d'inscrire les dépenses correspondantes au projet de budget primitif pour 2017

S'ENGAGE à ne pas commencer les travaux avant l'attribution des subventions et de solliciter l'autorisation de préfinancer les travaux.



Le Président,

Jean-Paul CASAUBON



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE D'OSSAU

RAPPORT N° 170124-04-CULTURE

PROJET DE CENTRE D'ART ET DE CULTURE DE LA VALLEE D'OSSAU

Plan de financement prévisionnel 2017 & 2018

DEPENSES	HT (€)	RECETTES	HT (€)	
TRAVAUX (14 lots)	539 817,80	ETAT	175 000	28,1%
IMPREVUS	16 000,00	PARC NATIONAL	40 000	6,4%
HONORAIRES Architecte et Bureau d'études	47 800,33	DEPARTEMENT	125 000	20,1%
MISSION DIAGNOSTIC	1 800,00	EUROPE	103 000	16,5 %
MISSION DIAGNOSTIC INTERMEDIAIRE	4 800,00	REGION	55 000	8,8 %
DOSSIER FINAL	1 800,00	AUTOFINANCEMENT	125 134,49	20,1%
ESTIMATION HONAIRES BC et SPS	11 116,36			
	623 134,49		623 134,49	100%

